



# Budget 2021

**Le budget d'une collectivité est la traduction de ses choix, de ses priorités, de son engagement à conduire des projets, à développer certains services aux habitants. Le premier budget du mandat en est le reflet. Il traduit aussi une période sanitaire, économique et sociale difficile.**

Les objectifs du mandat ont été clairement définis dans le programme électoral. Le budget 2021 les décline entre les sections de fonctionnement et d'investissement, avec une ligne de base : la maîtrise financière. Celle-ci comprend la recherche systématique de subventions, la poursuite du désendettement donc le non-recours à l'emprunt, le gel des taux d'impôts et par conséquent le contrôle strict des dépenses de fonctionnement.

## Le budget de fonctionnement

Si la grande majorité des dépenses est contrainte (salaires, électricité, achat des repas, transport, dotations aux écoles...), le budget de fonctionnement traduit aussi les orientations de l'équipe municipale, avec une hausse de 1,5% :

- Développer une politique jeunesse avec un accueil de loisirs jeunes (salles dédiées à Lachal), des activités multiples pendant les vacances (sorties, FabLab, RadioClub),

des activités sportives et le soutien scolaire toute l'année... ;

- Renforcer la sécurité et la tranquillité publique avec un 4<sup>e</sup> policier municipal ;
- Développer une vie communale plus dynamique avec des animations sportives et culturelles, sur les marchés, l'entretien des sentiers... ;
- Poursuivre une politique éducative accessible à tous, par exemple avec un bus pour transporter les enfants et les jeunes à l'accueil de loisirs à Lachal (+ 44 000 €/an)

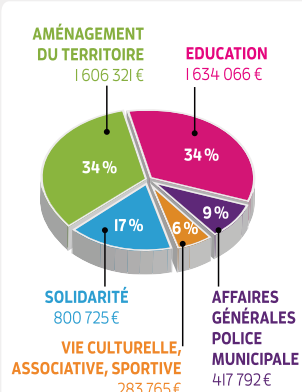
## 4 742 669 € Budget de fonctionnement Ville + CCAS\*

### EDUCATION

- Scolaire : matériel, livres, cours de sport, ski, natation, sorties pédagogiques, spectacles, ATSEM, entretien
- Périscolaire : restauration et animation, transport scolaire, « RécréActive » avec activités sportives, culturelles le soir
- Accueil de loisirs Enfance et Jeunesse : activités plein air, sorties culturelles, sportives et loisirs
- Jeunesse : activités sportives, culturelles et de loisirs, soutien scolaire, FabLab et RadioClub
- Lecture : bibliothèque municipale, voyage lecture de toutes les classes élémentaires et maternelles, activités contes
- Passeport citoyen : actions concrètes pour tous les élèves de CM2 en matière de développement durable, solidarité, patrimoine, sécurité

### SOLIDARITÉ (CCAS\*)

- Petite enfance : multiaccueil de 40 places de 3 mois à 3 ans, Relai assistantes maternelles, Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Aides sociales : aide aux familles démunies, banque alimentaire
- Personnes âgées : activités et ateliers divers pour favoriser bien-être physique, maintien des facultés intellectuelles, maintien à domicile, conduite automobile...



**Les dépenses Ville et CCAS\*** ont été agrégées pour donner une meilleure perception des interventions publiques. Le Centre communal d'action sociale est un établissement autonome, mais largement subventionné par la Ville, pour l'action solidaire et sociale.

### VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE, SPORTIVE

- Soutien aux associations communales : subventions, mise à disposition d'équipements - gymnase Pierre Mendès-France, Maison des Moais, salles polyvalentes
- Organisation d'événements culturels ou festifs en plein air
- Programmation culturelle dans la salle de spectacles
- Découverte des arts vivants auprès du public scolaire
- Communication

### AFFAIRES GÉNÉRALES/ POLICE MUNICIPALE

- Police municipale avec 4 agents de police : patrouilles, actions de prévention, y compris enfants et jeunes, coordination avec la police nationale et la gendarmerie
- Affaires générales : état civil, cimetières, élections, recensement

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Environnement : propreté urbaine, espaces verts
- Urbanisme : planification et instruction des autorisations d'urbanisme
- Projets de travaux : étude et suivi des travaux de bâtiments et sur les espaces publics
- Planifications de travaux d'environnement : schéma et travaux de plantations, schéma d'éclairage public.

- Être attentifs aux besoins sociaux des habitants dans cette période difficile, tant sur le plan sanitaire que social. Ainsi, les dépenses sociales sont en augmentation (de 14,5% en 2019 à 17% des dépenses totales en 2020 et 2021).

## Le budget d'investissement

La crise sanitaire a induit un ralentissement des travaux ou des commandes/ livraisons en 2020. Néanmoins, l'utilisation des crédits alloués a atteint 90% des prévisions. Comme les années précédentes, l'investissement est entièrement financé par les fonds propres de la commune, les aides de l'Etat et du Conseil départemental. La recherche de subventions pour tous les projets est systématique. Conformément aux engagements de l'équipe municipale, l'investissement 2021 reflète les priorités affichées pour l'ensemble du mandat :

- Les aménagements d'espaces publics : embellissement, végétalisation, aires de

loisirs, de jeux et de sport en extérieur, jardins partagés, lieux de rencontre et de détente ;

- Le développement durable : rénovation énergétique des bâtiments publics, transformation de l'éclairage public ;
- La sécurité et le numérique : équipements de sécurité publique, écoles numérisées ;
- Le patrimoine : études pour la rénovation du bâtiment de la piscine Tournesol, sécurisation des risques naturels sur nos monts (Néron, Rachais).

## Les impôts locaux

Les taux des taxes sont figés : la taxe sur le foncier bâti à 27,92%, la taxe d'habitation (TH) à 14%. A l'heure actuelle, 80% des foyers ne paient plus la TH sur leur résidence principale, tandis que pour les 20% restant, l'allègement sera de 30% en 2021, puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

## L'encours de la dette est bas

Il s'élève à 2,951 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2021, bien inférieur à la moyenne de la strate : 507 € par habitant contre 828 € pour les communes de 5 à 10 000 habitants.

## Les subventions aux associations

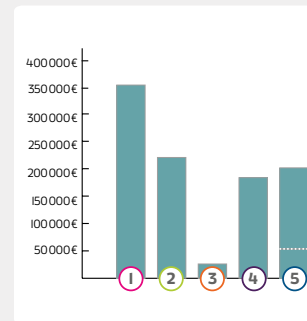
Le Conseil municipal a voté les subventions numéraires aux associations pour un montant de 36 095 €, mais aussi la valorisation du soutien en nature pour un montant de 87 915 €, sous forme de mise à disposition de locaux, de gratuité de fluides, de temps de travail d'agents employés pour les missions en lien avec les équipements. Au vu de l'impact de la crise sanitaire actuelle sur leurs activités, certaines associations ont revu à la baisse les montants de leurs demandes de subventions. La Ville reste néanmoins à l'écoute des besoins qui pourraient être exprimés par la suite. ■



**Mireille Perinel**  
Adjointe aux Finances et à l'Administration générale

« Le budget 2021 a été constitué avec une ligne de base : la maîtrise financière. »

## 1 730 668 € Budget d'investissement Ville + CCAS\*



### 1 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE 358 000 €

Début des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et de l'éclairage public (poursuite du remplacement des coffrets et des lampes mercure par des leds, développement des illuminations de Noël)

### 2 EMBELLISSEMENT DES ESPACES PUBLICS 233 980 €

Aménagement de deux parcs publics, de deux jardins partagés, végétalisation et fleurissement, jeux d'enfants (écoles et parcs)

### 3 BUDGET PARTICIPATIF 10 000 €

Financement de divers projets proposés directement par les habitants

### 4 ACHATS NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES, SÉCURITÉ ET MATÉRIEL TECHNIQUE 181 059 €

Équipements numériques pour les 3 écoles élémentaires (tablettes, ordinateurs élèves et enseignants), équipement services bâtiment et environnement (tracteur, tondeuse...), radar et caméras-piétons police

### 5 AUTRES SOMMES EN INVESTISSEMENT

58 800 € - Interventions et équipements dans les bâtiments publics : Moais, gymnase...

143 421 € - Versement de participations à la Métropole : remboursement de 50% du déficit de la ZAC d'Oxford sur 6 ans, participation de 50% aux travaux de la passerelle cycles Pique-Pierre...

## COMPARAISON EN EUROS / HABITANT

- COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
- COMMUNES DE MÊME STRATE DÉMOGRAPHIQUE

Recettes réelles de fonctionnement/population

1034 € | 1144 €

Dépenses réelles de fonctionnement/population

916 € | 947 €

Encours de la dette/ population

507 € | 828 €

Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement

31% | 31%